

2. La SCHL a-t-elle une politique écrite concernant l'emploi de conjoints et, dans l'affirmative, quelle est la raison de cette ligne de conduite?

3. A combien de femmes mariées a-t-on refusé un emploi du fait de cette politique, depuis juin 1968?

4. A combien d'hommes mariés a-t-on refusé un emploi du fait de cette politique, depuis juin 1968?

5. Cette politique fait-elle actuellement l'objet d'un réexamen?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): 1. En ce moment, la Société centrale d'hypothèques et de logement a cinq couples mariés à son service. Trois de ces couples sont des personnes qui travaillaient à la Société avant leur mariage, et le quatrième a été engagé à titre d'équipe de concierges dans un ensemble de logements à loyer. Quant au cinquième couple, l'épouse a été engagée en vertu d'un contrat à court terme, à un poste qu'elle occupait auparavant et dont la titulaire actuelle est en congé de maternité.

2. La Société n'a pas de ligne de conduite écrite régissant l'embauchage de conjoints. La Société a toujours eu comme ligne de conduite de s'abstenir de prendre à son service des personnes ayant des liens de parenté avec des employés, et cette ligne de conduite s'applique aussi à l'embauchage du conjoint d'un employé. Dans l'application de cette ligne de conduite, il arrive parfois que des employés faisant partie du personnel de la Société contractent mariage. Dans les quelques cas survenus, la Société a décidé de garder les personnes en question à son service à condition toutefois qu'elles ne travaillent pas dans le même département, dans un bureau quelconque.

3-4. Les dossiers de la Société n'indiquent pas le nombre de maris ni de femmes d'employé(e)s qui se sont vu refuser un emploi depuis juin 1968.

5. Les lignes de conduite de la Société à l'égard de son personnel sont continuellement réexaminées.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

[Français]

Question n° 777—**M. Lambert (Bellechasse):**

Des crédits additionnels seront-ils affectés au programme des initiatives locales pour l'année 1972-1973, afin que la majeure

partie des projets soumis soient approuvés et exécutés et, dans l'affirmative, quand cela sera-t-il annoncé?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Bien entendu, un grand nombre de projets présentés dans le cadre du PIL ont dû être rejetés parce que les fonds étaient insuffisants pour pouvoir approuver toutes les demandes. J'étudie actuellement l'avenir du programme des initiatives locales et, dès qu'une décision sera prise, la Chambre en sera informée.

LES PERTES FISCALES DUES AUX FAILLITES

Question n° 899—**M. Latulippe:**

[Traduction]

Quel montant le gouvernement fédéral a-t-il perdu en taxes dans les faillites commerciales au Canada en a) 1968-1969, b) 1969-1970 et c) 1970-1971?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): En ce qui concerne le Revenu national, Douanes et Accise: a) \$778,481.32 b) \$517,578.44 c) \$1,149,321.37.

En ce qui concerne le ministère du Revenu national, Impôt: a) \$2,195,601 b) \$3,258,260 c) \$1,997,861.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LE NOMBRE DE PROJETS PRÉSENTÉS

[Français]

Question n° 1016—**M. Fortin:**

1. Relativement au programme d'initiatives locales 1972-1973 a) combien de projets ont été acceptés dans chacune des provinces, b) combien ont été proposés, c) combien ont été refusés et d) combien sont encore en suspens?

2. Pour chacune des provinces, quel est le montant total accordé et le nombre de participants?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Voir l'annexe 1.

2. Le montant accordé à chacun des projets approuvés figure à la colonne 2A de l'annexe 1. Les données relatives aux contrats étant en cours de traitement, les renseignements sur le nombre des participants ne sont pas encore disponibles.

Annexe 1

Province	1 a)	1 b)	1 c)	1 d)	2 a)
	Nombre de projets approuvés	Nombre de propositions reçues	Nombre de projets refusés	Nombre de projets à l'étude	Montants accordés aux projets approuvés
					\$
Terre-Neuve.....	327	1,309	982	—	11,715,004
Nouvelle-Écosse.....	355	1,097	742	—	10,147,304
Île-du-Prince-Édouard.....	95	251	156	—	1,953,406
Nouveau-Brunswick.....	407	960	553	—	10,773,249
Québec.....	1,719	5,635	3,916	—	64,041,478
Ontario.....	1,256	2,617	1,361	—	24,910,497
Manitoba.....	243	533	290	—	6,861,195
Alberta.....	279	733	454	—	7,748,788
Saskatchewan.....	183	379	196	—	5,142,828
Territoires du Nord-Ouest....	41	78	37	—	1,097,393
Colombie-Britannique.....	913	1,640	727	—	18,980,331
Yukon.....	34	58	24	—	654,219

NOTE: Les chiffres figurant sous la rubrique «Nombre de projets refusés» comprennent également les projets retirés ou annulés par les parrains.